



# ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

## Situation des étudiants en cette période de crise sanitaire

Question écrite n° 38483

### Texte de la question

Mme Sonia Krimi alerte Mme la ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation sur la situation des étudiants en période de crise sanitaire. Depuis le début de la grave crise sanitaire qui touche le pays, les étudiants se trouvent parmi les premiers impactés ; cours à distance, difficultés à trouver un travail stable à cause des confinements, difficultés à trouver un stage de fin d'études pour compléter leur année, etc. Toutes ces difficultés ont inévitablement conduit à la détérioration de leur santé psychologique et à leur précarité économique. L'Observatoire national de la vie étudiante (OVE) publiait le jeudi 28 janvier 2021 les résultats d'une vaste enquête. Cette dernière souligne un constat glaçant et aujourd'hui de plus en plus inévitable : « Avant la pandémie, de nombreux étudiants présentaient déjà de grandes fragilités économiques et psychologiques, la crise sanitaire a provoqué une détérioration brutale, qui aura des effets sur le long terme ». Aujourd'hui encore, dans les grandes villes, on assiste à des scènes de longues files d'attente des étudiants devant les banques alimentaires. Malgré les efforts conséquents du Gouvernement pour remédier à cette détresse - chèque psy, repas Crous à 1 euros, etc. -, force est de constater que la situation risque de durer encore quelques temps. Par conséquent, elle souhaite connaître les futurs dispositifs envisagés pour continuer à mieux accompagner les étudiants.

### Données clés

**Auteur :** [Mme Sonia Krimi](#)

**Circonscription :** Manche (4<sup>e</sup> circonscription) - La République en Marche

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 38483

**Rubrique :** Enseignement supérieur

**Ministère interrogé :** [Enseignement supérieur, recherche et innovation](#)

**Ministère attributaire :** [Enseignement supérieur et recherche](#)

### Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [27 avril 2021](#), page 3574

**Question retirée le :** 21 juin 2022 (Fin de mandat)